

(Vote n° 44)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

Barnett
Beaudoin
Benjamin
Brewin
Burton
Dionne
Fortin
Gauthier
Gilbert
Godin
Harding
Hellyer
Knight
Knowles
(Winnipeg-Nord-Centre)

MM.

Lambert (Bellechasse)
Laprise
Latulippe
Lewis
MacInnis (M^{me})
Nystrom
Orlikow
Peters
Rodrigue
Rowland
Tétrault
Thomson (Battleford-
Kindersley)
Winch—27.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.

Alexander
Alkenbrack
Allmand
Andras
Asselin
Badanai
Baldwin
Barrett
Bécharde
Beer
Bell
Benson
Bigg
Blair
Blouin
Borrie
Breau
Buchanan
Caccia
Cadieu
Cafik
Carter
Chappell
Chrétien
Clermont
Cobbe
Corbin
Corriveau
Côté (Longueuil)
Cullen
Cyr
Danforth
Danson
Davis
Deachman
De Bané
Diefenbaker
Drury
Dupras
Duquet
Fairweather
Flemming
Forest
Forget
Forrestall
Francis
Gendron
Gervais
Gibson
Gillespie
Goode
Goyer
Gray

MM.

Grills
Guay
(Saint-Boniface)
Guay (Lévis)
Guilbault
Gundlock
Hales
Harkness
Hees
Hopkins
Howard (Okanagan
Boundary)
Howe
Hymmen
Jamieson
Jerome
Kaplan
Kierans
Knowles (Norfolk-
Haldimand)
Lachance
Lambert
(Edmonton-Ouest)
Langlois
Laniel
La Salle
Leblanc (Laurier)
Lefebvre
Legault
Lesard (LaSalle)
Lessard (Lac-Saint-Jean)
Lind
Loiselle
Lundrigan
MacDonald (Egmont)
MacEachen
MacInnis (Cape Breton-
East Richmond)
Mackasey
MacKay
MacLean
Macquarrie
McBride
McCleave
McCutcheon
McGrath
McIntosh
McKinley
McNulty
McQuaid
Mahoney
Major
Marceau

MM.

Marchand (Langelier)
Marchand
(Kamloops-Cariboo)
Marshall
Monteith
Morison
Muir
Munro
Murta
Nesbitt
Noble
Noël
Nowlan
O'Connell
Olson
Osler
Otto
Ouellet
Paproski
Peddle
Pelletier
Penner
Pepin
Portelance
Pringle
Prud'homme
Richard
Ritchie
Robinson
Rochon

MM.

Rock
Roy (Timmins)
Roy (Laval)
Rynard
Serré
Sharp
Simpson
Smerchanski
Smith (Saint-Jean)
Southam
Stafford
Stanfield
Stewart (Cochrane)
Stewart (Marquette)
St. Pierre
Sullivan
Thomas (Maisonneuve-
Rosemont)
Thomas (Moncton)
Tolmie
Trudeau
Trudel
Turner (London-Est)
Turner (Ottawa-Carleton)
Walker
Watson
Weatherhead
Whicher
Whiting
Woolliams—159.

M. l'Orateur: Je déclare la motion rejetée.

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social) propose: Que le bill C-170, prévoyant le versement de prestations à l'égard des enfants, dont le comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales a fait rapport avec propositions d'amendement, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

M. l'Orateur: Quand ce bill sera-t-il lu pour la troisième fois?

Des voix: Maintenant.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Une voix: Non.

M. l'Orateur: A la prochaine séance de la Chambre.

Des voix: Maintenant.

M. l'Orateur: Il faut le consentement unanime et faute d'unanimité, le bill ne peut donc être lu maintenant pour la troisième fois.

Le député invoque-t-il le Règlement?

M. Bell: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, vous avez proposé qu'avec le consentement de la Chambre nous passions maintenant à la troisième lecture.

M. l'Orateur: La présidence a fait cette proposition qui requiert le consentement unanime. Un député s'y est opposé. Les députés voudraient peut-être que je pose encore la question.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Y a-t-il consentement unanime?